

Marie-Jacqueline Saint-Fleur, Directrice du conseil d'administration
Frais de voyage payés - Du 1er avril 2023 au 31 juillet 2023

		Raison du déplacement	Lieu	Voyage	Repas et frais			Total	
					Hébergement	divers	Autres		
Avril									
	Nul								
Mai									
	Nul								
Juin									
	Nul								
Juillet									
	Nul								
				-	\$	-	\$	-	\$